

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le

ID : 044-264401589-20250917-50_2025-DE

Nombre de conseillers
en exercice14
présents10
votants10

L'an deux mil vingt-cinq, le **ONZE SEPTEMBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 septembre 2025

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc
BOMMÉ Jean-Paul

PIERRISNARD Béatrice
MARTIN Yves

LE BOULER Cédric
RAIMBAUD Nelly

CHIRADE Brigitte
HUGRON Dominique

HAMON Sylvain
GRIMAUD Sylvie

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS : GUILLEMOT Tatiana ; RIOTTE Sandrine ; DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PIERRISNARD Béatrice

OBJET :

50/2025

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL :
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE 2024**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a introduit au Code Général des Collectivités Territoriales (Article L 5211-39) de nouvelles dispositions sur la démocratisation et la transparence du fonctionnement des E.P.C.I.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du rapport annuel d'activités de l'année 2024, et entendu, lors de la présente séance, les délégués,

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de cette communication, étant précisé que ledit rapport d'activités de l'année 2024 sera mis à la disposition du Public, en Mairie, aux heures d'ouverture.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

